



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Israël

Question écrite n° 53568

Texte de la question

M. Joël Giraud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la construction du mur dans les territoires palestiniens. Le gouvernement israélien a déclaré vouloir achever la construction de ce mur avant la fin de l'année 2005, et ce en violation du droit international (résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies) et malgré l'avis de la Cour internationale de justice du 9 juillet 2004 et la nouvelle condamnation de ce projet (résolution du 20 juillet 2004) par l'assemblée générale des Nations unies. Aussi, il souhaite savoir si le gouvernement français compte intervenir auprès du gouvernement israélien afin de lui demander le respect du droit international, et ce afin de mettre un terme à cette situation officiellement condamnée par la communauté internationale.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53568

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2004, page 9826